24 novembre 2026
Communiqué de presse

Salon des maires 2026 : la CAPEB réaffirme son soutien aux collectivités et valorise sur le Salon l'engagement commun des artisans et des élus locaux au service des territoires

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, la CAPEB entend faire valoir ses positions sur deux enjeux majeurs pour les territoires : la préservation des capacités d'investissement des collectivités dans le budget 2027 et la réforme de la gestion des déchets du bâtiment (REP PMCB). Elle sera également présente à travers trois tables rondes consacrées aux coopérations entre artisans et élus locaux, autour de l'engagement citoyen, de la gestion des catastrophes naturelles et de la collecte des déchets du bâtiment.

Dans ce contexte, la CAPEB appelle le Gouvernement et les parlementaires à préserver les capacités d'action et d'investissement des collectivités dans le cadre du budget 2027 qui se traduisent en chantiers, plaide pour un arbitrage du Gouvernement en faveur des acteurs de proximité pour réformer la gestion des déchets du bâtiment (REP PMCB), et met en lumière les nombreuses coopérations entre artisans et élus locaux au service des territoires.

Budget 2027 : préserver les capacités d'investissement des collectivités et les moyens de la transition écologique

Alors que les collectivités territoriales doivent répondre à des besoins croissants en matière de rénovation des bâtiments publics, d'adaptation au changement climatique et de maintien des services de proximité, la CAPEB alerte sur les conséquences des restrictions budgétaires susceptibles d'affaiblir leurs capacités d'investissement et, par voie de conséquence l'activité des entreprises artisanales du bâtiment.

- La CAPEB souligne appelle ainsi à préserver un niveau ambitieux de financement du Fonds vert dans le budget 2027, afin de donner aux collectivités les moyens de concrétiser leurs projets de rénovation énergétique et d'adaptation des bâtiments publics au changement climatique.

- La CAPEB déplore par ailleurs la décision du Gouvernement de ne pas reconduire le programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique), financé par les certificats d'économies d'énergie (CEE). Ce dispositif constitue un outil essentiel pour accompagner les collectivités, notamment les plus petites, dans la préparation et la réalisation de leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments publics. Sa disparition dans sa forme actuelle risque de priver de nombreuses communes des moyens d'ingénierie et d'accompagnement indispensables au lancement de leurs travaux.
  La CAPEB appelle ainsi le Gouvernement à revenir sur cette décision et à garantir la pérennité des dispositifs CEE permettant aux collectivités d'engager des projets concrets de rénovation énergétique.

Préserver les moyens d'investissement des collectivités, c'est soutenir simultanément la transition écologique, l'activité des entreprises artisanales et l'emploi de proximité.

Gestion des Déchets du bâtiment (REP PMCB) : un combat commun aux entreprises artisanales et élus locaux pour un service de proximité efficace et gratuit pour les petites entreprises

Le Salon des maires constitue également l'occasion de rappeler la mobilisation commune

engagée par la CAPEB et plusieurs associations représentatives des collectivités territoriales pour obtenir une réforme juste et opérationnelle de la responsabilité élargie du producteur pour les produits et matériaux de construction du bâtiment (REP PMCB).

Aux côtés notamment de l'Association des maires de France, d'Intercommunalités de France, d'AMORCE, de Régions de France et du Cercle National du Recyclage, la CAPEB défend trois priorités :

- le maintien de la reprise sans frais des déchets du bâtiment,
- la garantie de la gratuité pour les petits volumes
- et un maillage territorial efficace des points de collecte, avec des solutions simples et accessibles aux artisans.

Ces conditions sont indispensables pour répondre aux besoins quotidiens des entreprises artisanales, préserver les capacités de collecte des collectivités et garantir un service de proximité.
Alors que la réforme de la REP PMCB se poursuit, la CAPEB appelle les pouvoirs publics à prendre pleinement en compte les attentes convergentes des artisans et des élus locaux pour construire un dispositif efficace, économiquement soutenable et adapté aux réalités de terrain.

Trois tables rondes pour mettre en lumière l'engagement commun des artisans du bâtiment et des élus locaux au service des territoires

Pour valoriser les engagements communs et les coopérations concrètes entre artisans du bâtiment, CAPEB locales et élus locaux, la CAPEB organise trois débats télévisés sur le stand de l'U2P, le mardi 24 novembre, réunissant artisans, élus et partenaires institutionnels autour de trois enjeux :

- **L'engagement citoyen des entreprises artisanales : l'exemple des sapeurs-pompiers volontaires**. À partir des enseignements de la dernière étude de l'Institut Terram « Artisans et commerçants : fabrique de la cohésion en ruralité », cette table ronde permettra de valoriser plus spécifiquement le fort engagement des artisans et de leurs salariés comme sapeurs-pompiers volontaires au service des territoires.

- **Catastrophes naturelles : artisans du bâtiment et collectivités unis pour des territoires résilients**. À travers le retour d'expérience de la commune de Pomas, dans l'Aude, frappée par un violent événement climatique en août dernier, cette table ronde permettra d'illustrer la mobilisation solidaire des artisans et de la CAPEB départementale aux côtés des élus locaux pour venir en aide aux sinistrés, et identifier les moyens de renforcer leur coopération dans l'anticipation et la gestion des crises.

- **Déchets du bâtiment : entreprises artisanales et collectivités unis en faveur d'une REP efficace et de proximité.** Avec les représentants de l'AMF, d'Intercommunalités de France et d'AMORCE, cette table ronde mettra en lumière les combats communs pour une REP PMCB adaptée aux acteurs de proximité en garantissant la reprise sans frais des petits volumes de déchets, un maillage territorial efficace des points de collecte et une meilleure prise en compte des déchèteries publiques dans la réforme en cours.

Ces trois tables rondes illustrent la complémentarité entre les artisans du bâtiment et les élus locaux, ainsi que leur volonté commune de développer des partenariats durables au service de territoires plus solidaires, dynamiques et résilients.

« Les artisans du bâtiment et les élus locaux partagent une même réalité : celle du terrain, de la proximité et de l'engagement quotidien au service de nos concitoyens. Alors que les collectivités font face à des contraintes budgétaires toujours plus fortes, nous devons préserver leurs moyens d'investir. La suppression du programme ACTEE constitue à ce titre

un mauvais signal, alors même que le Fonds vert doit permettre d'accélérer la transition écologique dans nos territoires. Sur les déchets du bâtiment, comme face aux catastrophes naturelles ou pour soutenir l'engagement citoyen, nous portons des combats communs. Soutenir les collectivités, c'est soutenir les artisans, l'emploi local et la vitalité de nos territoires. » **Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB.**

Contact presse :

Albertine Minart, Chargée des Relations Presse
E-mail : a.minart@capeb.fr | Tél : 01 53 60 50 84

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).
Elle représente à ce titre :

- 526 100 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 541 000 salariés, soit 42 % des salariés dont 14 % de femmes
- 59 200 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- Espace presse
- **X** : @capeb_fr
- **Facebook** : @capeb.nationale
- **LinkedIn** : @capeb